

## Qualité et distribution de l'eau

Source : SEDIF

Nombre de tests réalisés sur le réseau	2006	2007	2008
	35	34	34

Rapport annuel sur la qualité de l'eau			
	2006	2007	2008
<b>pH</b>	7.7	7.7	7.7
<b>Turbidité</b>	> 0.15 NFU	> 0.20 NFU	< 0.15 NFU
<b>Conductivité</b>	584 $\mu\text{s/cm}$	583 $\mu\text{s/cm}$	571 $\mu\text{s/cm}$
<b>Chlore</b>	0.28 mg/l	0.32 mg/l	0.24 mg/l
<b>Nombre de dépassement de seuil en bactériologie</b>	0	0	0
<b>Taux de dépassement de seuil en bactériologie</b>	0	0	0
<b>Nombre de dépassement en turbidité</b>	0	1	0

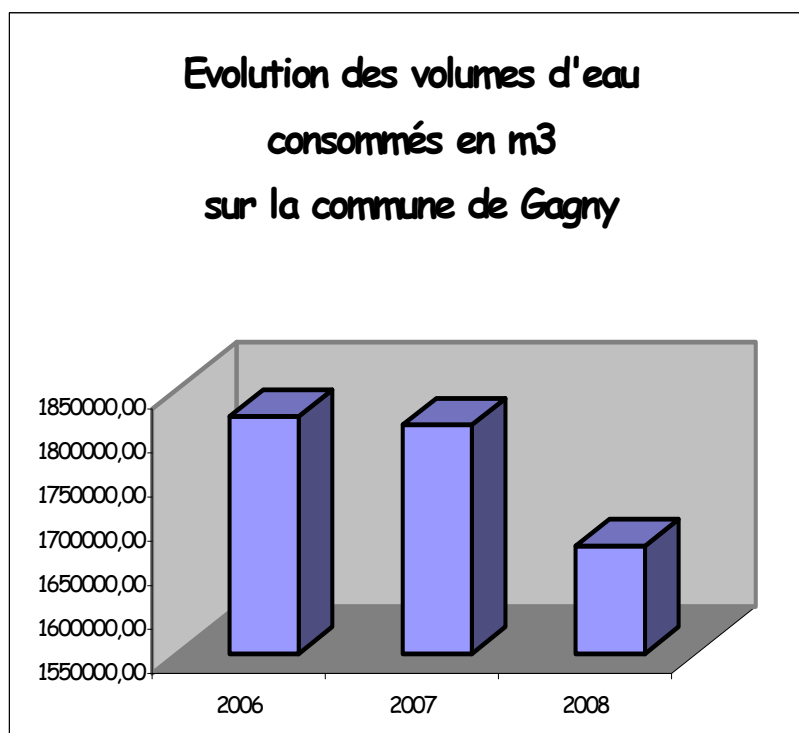
Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) alimente en eau potable 144 communes de la banlieue de Paris, réparties sur un territoire de 80 000 hectares pour plus de 4 millions d'habitants. 95% des ressources du SEDIF proviennent des trois grandes rivières de notre région : la Marne, la Seine et l'Oise. Elles alimentent trois usines de production d'eau potable : Edmond Pépin à Choisy-le-Roi, l'usine de Neuilly-sur-Marne / Noisy-le-Grand et celle de Méry-sur-Oise. Bien que prélevées en amont des zones urbaines les plus denses, ces eaux sont parmi les plus polluées de France. Elles doivent donc faire l'objet de traitements appropriés. L'eau alimentant Gagny provient habituellement de l'usine de Neuilly-sur-Marne, traitant l'eau de la Marne. La production journalière de cette usine, parmi les plus importantes du monde, représente 275 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour et couvre les besoins des 1.97 millions d'habitants de l'est de la banlieue parisienne (Seine-Saint-Denis et est du Val de Marne). Gagny compte 112 575 mètres linéaires de canalisation pour l'eau potable.

D'après le dernier baromètre santé environnement de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), 72 % des consommateurs s'estiment bien informés sur les effets sanitaires liés à la consommation d'eau de mauvaise qualité, mais seulement la moitié des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'information reçue sur la qualité de l'eau de leur propre commune. Environ les deux tiers (68 %) des individus disent boire de l'eau du robinet, 24 % déclarant en consommer exclusivement et 43 % occasionnellement, tandis qu'un peu moins d'un tiers d'entre eux déclarent boire uniquement de l'eau en bouteille. En tête des motifs de non consommation de l'eau du

robinet, figurent le mauvais goût pour 63 %, puis pour plus de la moitié des non consommateurs, le manque de confiance dans l'eau de la commune et la présence de calcaire. Enfin, 3/4 des enquêtés expriment un bon niveau de satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau du robinet, ce chiffre concordant avec d'autres enquêtes opinions récentes.

Indicateurs			
	2006	2007	2008
Volumes d'eau consommés (m <sup>3</sup> )	1 818 577	1 809 302	1 671 854
Evolution de la consommation (%)	-1,24%	-0,51%	-7,6%
Nombre de plaintes sur la qualité de l'eau	0	0	0
Nombre d'actions d'informations	1	5	1

L'année 2008 enregistre, de nouveau, une baisse des volumes consommés en Ile-de-France. Cette baisse tendancielle s'explique par le vieillissement relatif de la population, la réduction du nombre d'habitants par foyer, une plus grande attention portée à la consommation d'eau et la modernisation du parc d'équipements ménagers.



- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :  
- Janvier : « 260 castors à Gagny », p.13.

---

## Le réseau d'assainissement

---

Source : Services Techniques

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Réseau d'eaux usées (m)	53 508	56 179	56 583
Réseau d'eaux pluviales (m)	66 810	74 631	75 282

Chaque habitation (existante ou à construire) doit être pourvue d'un système d'assainissement soit raccordé directement au réseau d'eaux usées, s'il existe, soit autonome (fosse septique).

Les dossiers d'autorisation sont remis par un technicien du service assainissement qui fournit toutes les explications techniques indispensables.

- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :
  - Janvier : « Conseil municipal du 19 décembre – Travaux rue de la Croix-Saint-Siméon », p.11
  - Février : « Les chantiers de reconstruction en cours », p.18
  - Mai : « Conseil municipal du 14 avril - Travaux d'assainissement », p.9
  - Juin : « Reconstruction des rues Georges-Douret et d'Arsonval », p.6-7.
  - Juin : « Travaux rue de la Croix-Saint-Siméon », p.7
  - Juillet - Août : « Conseil municipal du 30 juin – Reconstruction de la rue Gallieni », p.6
  - Juillet - Août : « Conseil municipal du 30 juin – Travaux d'assainissement », p.6
  - Septembre : « Travaux rue de la Croix-Saint-Siméon – avenue de la République », p.11
  - Novembre : « La rue de la Croix-Saint-Siméon en habit neuf », p.14
  - Novembre : « Conseil municipal du 13 octobre – Reconstruction des avenues Sambre et Meuse et Paul de Koch », p.15
  - Novembre : « Conseil municipal du 13 octobre – Travaux de voirie aux Abbesses », p.15

---

## Les eaux pluviales

---

Source : Services Techniques

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Nombre et capacité des réservoirs	1 de 3000m <sup>3</sup> + 1 de 170 m <sup>3</sup>	1 de 3000m <sup>3</sup> + 1 de 170 m <sup>3</sup>	1 de 3000m <sup>3</sup> + 1 de 170 m <sup>3</sup>
Nombre et capacité des nouveaux bassins	0	0	0

### Le ruissellement pluvial

L'imperméabilisation du sol par les aménagements (bâtiments, voiries, parkings, etc.) et par les pratiques culturales limite l'infiltration des précipitations et accentue le ruissellement. Ceci occasionne souvent la saturation et le refoulement du réseau d'assainissement des eaux pluviales. Il en résulte des écoulements plus ou moins importants et souvent rapides dans les rues.

### Gestion de l'eau au nouveau Centre Technique Municipal (CTM)

D'importants besoins en eau non traitée ont été identifiés : lavage des véhicules, arrosage des espaces verts, voire remplissage des balayeuses. Grâce à l'importante surface de terrasse du bâtiment (1 600 m<sup>2</sup> environ), il a été décidé de recueillir l'eau de pluie dans une citerne enterrée de 15 000 litres, située à proximité immédiate. Seule l'eau de pluie propre est récupérée (en toiture), à l'exclusion des eaux risquant d'être salées au sol. Le coût d'investissement est de 20 801 € HT. Il faudra deux à trois années de fonctionnement pour estimer l'économie moyenne d'eau potable réalisée.

- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :  
- Octobre : « Victimes de fortes pluies : faites-vous connaître ! », p.15

---

## Les eaux de surface

---

**Source : Services Techniques**

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Nombre d'actions ou d'études pour la réhabilitation des lieux	0	0	0
Nombre de manifestations	2	2	2

La fête lacustre et le feu d'artifice du 14 juillet sont les deux grandes manifestations annuelles proposées au lac de Maison-Blanche.

### **L'eau et Gagny : une longue histoire (extrait)**

Caractéristiques de Gagny, ses étangs. Notre commune en comptait naguère plusieurs, dont ne subsistent aujourd'hui que trois. Deux étangs continuent de couler des jours tranquilles dans le quartier de Maison-Rouge. Le dernier, usuellement appelé lac de Maison-Blanche, est la plus vaste étendue d'eau de la commune. Parmi les étangs aujourd'hui disparus, deux ont laissé leur nom à la postérité : c'est le cas de la rue de la Mare, mais aussi de la résidence du Bois de l'Etang.

*Source : association "Gagny d'hier à aujourd'hui"*

- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :
  - Juin : « Fête lacustre 2008 : programme des animations », p.5
  - Juin : « Pêcheurs en culottes courtes », p.12
  - Juin : « L'étang de Maison-Blanche », p.21
  - Juillet - Août : « Retour sur la Fête lacustre », p.12-13
  - Septembre : « Mercredi 24 septembre : concours de pêche », p.19
  - Octobre : « Inondation : adoptez les bons réflexes ! », p.15
  - Décembre : « Conseil municipal du 24 novembre : les décisions importantes – Subventions et participation aux associations », p.21

## La qualité de l'air

Sources : AIRPARIF, SAECOMMA

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Nombre de journées de pics de pollution atmosphérique de niveau d'information	9	5	0
Nombre de journées de pics de pollution atmosphérique de niveau d'alerte	0	0	0
Nombre d'enquêtes pour nuisances olfactives réalisées par le SAECOMMA	8	5	1
Linéaires de pistes cyclables (km)	0	0	0
Linéaires de voies piétonnes (km)	0	0	0
Pourcentage de véhicules propres dans la flotte communale	3%	3%	2%
Informations auprès du public et des écoles	4	4	2

Malgré une année 2008 plus favorable du fait de ses conditions météorologiques, la qualité de l'air quotidienne reste toujours insatisfaisante, et plus particulièrement au cœur de l'agglomération parisienne à proximité du trafic. Quatre polluants sont toujours problématiques : le dioxyde d'azote, les particules et l'ozone qui ne respectent pas les valeurs limites, ainsi que le benzène. Le dépassement récurrent des valeurs limites peut donner lieu à un contentieux avec l'Europe.

Sur le plan météorologique, l'année 2008 dans son ensemble a été favorable à la qualité de l'air, avec notamment un été frais et nuageux. Cette situation explique en partie la baisse relative des niveaux de particules enregistrée, avec des niveaux faibles à l'inverse de 2007. De même, pour la première fois dans l'historique d'AIRPARIF, aucun épisode de pollution conduisant à la mise en œuvre de la procédure d'information et d'alerte n'a été enregistré. L'analyse de la pollution atmosphérique sur le territoire au regard de ce seul critère ne peut être que partielle, d'autant plus que c'est bien la pollution chronique, respirée au jour le jour, qui présente les effets les plus importants sur la santé.

Pour le benzène, comme pour le dioxyde d'azote en situation éloignée du trafic, la baisse observée depuis plusieurs années semble ralentir. En effet, les technologies de limitation des émissions (pots catalytiques, normes d'émission Euro de plus en plus strictes...) sont maintenant très largement répandues.

- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :
  - Janvier : « 3 facteurs de Gagny circulent à vélo électrique », p.15
  - Juin : « Plan canicule », p.15

---

## Le bruit

---

Source : SAECOMMA

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Enquêtes réalisées par le SAECOMMA : nuisances artisans	0	0	1
Nombre d'enquêtes nuisances sonores	8	6	7
Nombre de journées informatives sur le bruit	0	0	0

En juillet 2002, l'Union européenne a adopté la directive 2002/49/CE relative à l'évaluation du bruit dans l'environnement ambiant. Cette directive fut transcrite dans le code de l'environnement, article L571-1 à 571-7 par le décret n°2006-301 du 24 mars 2006. Ces textes obligent toutes les communes faisant partie d'une agglomération de plus de 100 000 habitants à établir des cartes de bruit des infrastructures terrestres (air, fer, route) et des industries de leur territoire qui devront être approuvées dans le courant de l'année 2007. Celles-ci seront par la suite complétées par un plan communal de prévention du bruit.

Conformément à la réglementation en vigueur, le département de Seine-Saint-Denis a décidé de procéder, en collaboration avec les communes à l'élaboration d'une carte du bruit sur l'ensemble de son territoire. Au cours du premier semestre 2007 des réunions de travail ont donc permis de collecter les différentes informations nécessaires à l'établissement de cet outil. A la suite de ces échanges les données ont été recalculées et complétées par celles fournies par la Direction Générale de l'Aviation Civile, Bruitparif et Réseau Ferré de France.

La carte ainsi que les données analytiques concernant la ville de GAGNY ont aujourd'hui été transmises. Elles peuvent être résumées en trois points :

- Impact du réseau ferré : la ville de GAGNY est concernée en toute priorité par la voie SNCF qui traverse son territoire d'Est en Ouest. Ce trafic important ne connaît qu'une brève accalmie nocturne et les dépassements de type « Point Noir Bruit » sont nombreux et flagrants. Ces dépassements n'incluent toutefois que les pavillons et grands ensembles situés entre les voies ferrées et l'ex-RN302.

- Impact du réseau routier : l'ex-RN 302 présente un fort niveau d'émissions sonores de jour comme de nuit. Elles concernent notamment les établissements scolaires situés à proximité. L'ex-RN 370 présente un niveau de nuisance moindre qui ne concerne que les quartiers pavillonnaires traversés et qui disparaît la nuit.

- Les zones calmes : le bruit des infrastructures visées ci-dessus est bien contenu le long de leur linéaire. Dès lors la majeure partie du territoire communal connaît la tranquillité et de vastes secteurs peuvent être considérés comme des « zones calmes ».

Au cours de sa séance du 13 octobre 2008, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la carte communale du bruit,
  - d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition par le Conseil Général des données relatives à l'établissement de la carte communale du bruit,
  - d'approuver les modalités de mise à disposition de la population des données de la carte du bruit : publication sur le site internet de la ville, article dans le journal municipal et présentation des éléments concernant notre ville dans une exposition à l'Hôtel de Ville d'une durée d'un mois.
- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :
    - Juillet - Août : « Respectons la tranquillité de nos voisins », p.8
    - Novembre : « Approbation de la carte du bruit », p.15

## L'énergie

Sources : SIGEIF, EDF, GDF, METEO FRANCE, Services Techniques

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Nombre de dispositifs occasionnant une économie d'énergie installés	0	0	2
Nombre de documents d'informations sur l'énergie	0	1	0
Consommation totale d'électricité par an (commune) (1)	91 GW/h	90 GW/h	96 GW/h
Nombre de clients électricité	16 773	16 692	16 974
Consommation totale de gaz par an (commune) (2)	244 GW/h	246 GW/h	247 GW/h
Nombre de clients gaz	10 835	10 786	10 913
Consommation d'électricité des bâtiments communaux par an	7 972 MW/h	7 452 MW/h	7 874 MW/h
Consommation de gaz des bâtiments communaux par an	10 025 MW/h	7 607 MW/h	8 058 MW/h

(1) Le total regroupe les consommations pour tous les types de clients : particuliers, PME-PMI, collectivités locales, industriels et clients ayant souscrit une offre de marché (non réglementée).

(2) Le total regroupe tous les types de clients.

### Bilan climatique de l'année 2008

Avec une température moyenne supérieure de 0.4°C à la normale (calculée sur la période 1971-2000), l'année 2008 se situe en France métropolitaine au vingtième rang des années les plus chaudes depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Mais elle est aussi la plus fraîche de ces dix dernières années. Les précipitations ont été légèrement supérieures à la normale sur la majeure partie du pays. L'ensoleillement a été globalement proche de la moyenne (calculée sur la période 1991-2000).

### Consommation d'électricité des bâtiments communaux

Le nouveau CTM est équipé de douze capteurs solaires thermiques, d'une surface totale de 30 m<sup>2</sup>. Le coût d'investissement est de 22 076 € HT. Ces capteurs sont raccordés à un ballon d'eau chaude de 1 000 litres. L'énergie solaire répond ainsi à une part des besoins du bâtiment en production d'eau chaude (30 à 50 %).

### Consommation de gaz des bâtiments communaux

Le centre socioculturel du Bas Chénay a été équipé d'une chaudière à condensation.

- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :  
- Septembre : « Achèvement du nouveau CTM », p.11

---

# La propreté

---

**Source : Service Environnement**

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Nombre de corbeilles en ville	235	237	248
Nombre de corbeilles dans les écoles	50	50	51
Nombre de canisquares aménagés	8	8	8
Nombre de campagnes d'informations	0	1	2

## Propreté de la ville

L'équipe municipale est composée d'une quinzaine d'agents, sur le terrain sept jours sur sept de 7h30 à 16h30, pour nettoyer la totalité de la commune, soit près de cent kilomètres de voirie, à multiplier par deux pour les trottoirs. Pour mener à bien sa mission, le service dispose de plusieurs engins légers, d'aspirateurs à feuilles, de soufflettes, de deux balayeuses et d'une laveuse.

## Enlèvement des graffitis

Une machine hydro-gommeuse à basse pression élimine les graffitis sur les bâtiments municipaux et privés (à la demande des propriétaires), quel que soit le revêtement. L'appareil est également équipé d'un système de lavage à haute pression pour décoller les affiches ou décaper les monuments. Vous pouvez télécharger une demande d'intervention pour l'enlèvement des tags et des affiches.

## Emplacements des huit canisquares :

- A l'intersection des avenues de la Gaîté et de Versailles
- A l'intersection du chemin des Sables et de la rue des Collines
- A l'intersection des rues Parmentier et Aristide Briand
- A l'intersection de la rue Jules Guesde et du chemin des Vingt-Deux Arpents
- Place Foch
- Avenue Henri Barbusse
- Rue du 19 Mars 1962
- Derrière le Théâtre Municipal André Malraux

## Les déchets

Source : Service Environnement

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Tonnage verre	451 t	481 t	504 t
Tonnage journaux	87 t	92 t	77 t
Tonnage ordures ménagères	12 540 t	12 386 t	12 142 t
Tonnage emballages ménagers à recycler	1 445 t	1 524 t	1 538 t
Tonnages encombrants	1 015 t	1 010 t	1 004 t
Tonnage bennes municipales	1 250 t	966 t	1 164 t
Déchetterie	4 133 t	4 840 t	4 689 t
Total déchets de la Commune	20 921 t	21 299 t	21 118 t
Quantité de déchets jetés par Gabinien <sup>(1)</sup> et par an	555 kg	565 kg	560 kg
Nombre de conteneurs verre	45	45	45
Pourcentage de conteneurs insonorisés	60%	75%	75%
Nombre de conteneurs papier	13	13	12
Nombre de biocomposteurs chez les particuliers	1 266	1 366	1 456
Nombre d'actions d'information	14	21	16

<sup>(1)</sup> Nombre d'habitants à Gagny : 37 700. Estimation issue des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006 (INSEE - 2007).

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des déchets est soumise à une réglementation particulière. Le bac à ordures ménagères doit impérativement être sorti la veille au soir car les collectes débutent le lendemain matin, aux environs de 6h. Les poubelles doivent être rentrées à l'intérieur de l'habitation dans l'heure qui suit le passage de la benne de ramassage. Par ailleurs, la mise en place des bacs ne doit pas gêner la libre circulation des usagers. A noter enfin que les riverains des impasses et des rues inaccessibles aux bennes à ordures sont

tenus d'apporter leurs poubelles sur le trottoir, à l'entrée de la voie. Toute infraction à cette réglementation est punie d'une contravention prévue à l'article R 610-5 du Code Pénal.

### **Neige, verglas, feuilles**

Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires, concierges ou locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige au droit de leur habitation, en cordon ou en tas disposés de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. En cas d'accident, les propriétaires, concierges ou locataires peuvent être tenus pour responsables.

A l'automne, il appartient aux propriétaires de ramasser les feuilles mortes provenant des arbres de leur jardin. En zone urbaine, le brûlage à l'air libre étant interdit, les solutions sont le compost ou le centre d'apport volontaire. Si vous subissez une gêne de la part de votre voisin, vous pouvez prévenir le commissariat de police qui fera éteindre le feu sur le champ.

#### ▪ Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :

- Janvier : « Collecte des encombrants : le calendrier 2008 », p.14
- Février : « A noter », p.32
- Mars - Avril : « Collecte des ordures ménagères : obligation des riverains », p.19
- Mars - Avril : « Info tri, pensez-y ! », p.19
- Mai : « La fiscalité locale à Gagny en 2008 : le taux des quatre taxes inchangé », p.7
- Mai : « Attention à la fermeture du Centre d'apport volontaire ! », p.9
- Juin : « Recycler pour préserver l'environnement », p.14
- Juillet - Août : « Info tri, pensez-y ! Horaires de la déchetterie », p.8
- Septembre : « Info tri, pensez-y ! Les erreurs de tri les plus fréquentes », p.21
- Septembre : « Recyclage des films de radiologie », p.25
- Octobre : « Une seconde vie pour les lampes de Gagny », p.14
- Octobre : « Les feuilles mortes de l'automne... », p.15
- Novembre : « Décryptez vos feuilles d'impôts ! La taxe d'enlèvement des ordures ménagères », p.7
- Novembre : « Nouvelle organisation au Centre d'Apport Volontaire », p.15
- Décembre : « Nouvelle organisation du Centre d'Apport Volontaire à partir de janvier 2009 », p.16
- Décembre : « Automne 2008 : abondance de feuilles sur nos trottoirs », p.17

---

## La publicité

---

**Source : Service Financier, Services Techniques**

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Nombre total de faces publicitaires	161	155	142
Surface publicitaire (m <sup>2</sup> )	1 259	1 188	1 036

### **Affichage municipal**

63 panneaux sont disséminés dans la Ville pour l'affichage municipal. Une trentaine, à deux battants, reçoit les affichettes. Une trentaine sert de support aux affiches 80x120 traitant essentiellement de l'information culturelle. Par ailleurs, environ soixante véhicules municipaux sont équipés de supports d'affiches.

## Les espaces verts

Source : Service Environnement

	Indicateurs		
	2006	2007	2008
Superficie d'espaces verts ouverts au public par habitant	4.5 m <sup>2</sup> /hab.	4.5 m <sup>2</sup> /hab.	4.7 m <sup>2</sup> /hab.
Nombre d'arbres recensés sur la ville (espaces verts et alignement)	5 945	15 945	16 000
Linéaire de sentiers	1.6 km (aqueduc Saint-Fiacre)	1.6 km (aqueduc Saint-Fiacre)	1.6 km (aqueduc Saint-Fiacre)
Superficie d'espaces verts aménagés	0 m <sup>2</sup>	120 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>
Nombre d'arbres plantés	25	10 000	280
Nombre d'espèces faunistiques et floristiques protégées	10 <sup>(1)</sup>	10 <sup>(1)</sup>	10 <sup>(1)</sup>
Nombre d'actions d'information	20	28	20
Nombre de prix obtenus au concours régional des villes fleuries	Hors concours	Hors concours	Hors concours
Nombre de prix obtenus au concours national des villes fleuries	4 <sup>ème</sup> fleur	4 <sup>ème</sup> fleur	4 <sup>ème</sup> fleur

<sup>(1)</sup> La promenade de la Dhuis, aménagée par l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France, est l'un des quatorze sites Natura 2000 de Seine-Saint-Denis. Dix espèces d'oiseaux y font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

L'Arboretum du Bois de l'Etoile, situé chemin du Bois de l'Etoile, a été inauguré en septembre 2008. Il compte plus de 400 arbres de 92 essences différentes, implantés sur 1.4 hectares. L'Arboretum est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30, les samedis et dimanches de 14h00 à 17h00 (du 1er novembre au 31 mars) ou de 14h00 à 18h00 (du 1er avril au 31 octobre).

## Etymologies

Le mot *Dhuys* proviendrait du gaulois *Dusius*, c'est-à-dire démon, qui serait une rivière divinisée. Il aurait donné ensuite le mot de la langue d'oïl *duit* ou *dui*, nom de source puissante. Ce mot désigne parfois une *source à laquelle on lave* ou un *petit lavoir*, que l'on retrouve en oïl dans *doiz*, *doit* qui désigne un conduit d'eau, un canal. Enfin, par allitération, le mot aurait donné en vieux français le verbe *dhuir* qui signifie *conduire*, *mener* (Encyclopédie Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle).

Ainsi, le ruisseau de la *Dhuys* avec son étymologie porte un nom prédestiné puisqu'il engendra un aqueduc !

L'orthographe *Dhuys* que l'on peut rapprocher de la *Dhuy*, rivière du Loiret de même étymologie, désigne le ruisseau ; alors que *Dhuis* dénomme le présent aqueduc (le « i » remplace le « y », évolution courante de la langue française). Hélas, la tendance actuelle tend à utiliser les deux orthographes indistinctement.

Source : *Bibliographie de Meaux, Aqueduc de la Dhuis, Patrice CROISY, 2006-2009*

### ▪ Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :

- Février : « Parc forestier du Bois de l'Etoile : début des plantations dans la zone sud », p.19
- Février : « Gagny confirme sa 4<sup>e</sup> fleur », p.19
- Mars - Avril : « Parc forestier du Bois de l'Etoile – Les plantations de la zone sud sont en cours », p.16
- Mars - Avril : « Concours 2008 des maisons et balcons fleuris », p.17
- Juin : « Le parc forestier du Bois de l'Etoile est entièrement planté », p.9
- Juillet - Août : « Les bons plans de l'été à Gagny – Gagny se met au vert », cahier central
- Juillet - Août : « Les bons plans de l'été à Gagny – Parc forestier du Bois de l'Etoile – Visitez l'arboretum cet été », cahier central
- Septembre : « L'art prend l'air », p.15
- Septembre : « Inauguration de l'arboretum du Parc forestier du Bois de l'Etoile », p.16
- Septembre : « Résultat du concours des maisons fleuries », p.20-21
- Octobre : « Fête des Vendanges 2008 », p.5
- Octobre : « Inauguration de l'arboretum du Bois de l'Etoile », p.12-13
- Octobre : « Une charmante exposition au parc Courbet », p.16
- Octobre : « Les Gabiniens à la découverte de leur patrimoine », p.26
- Novembre : « Le Village de Noël », p.10
- Novembre : « L'album photos de la Fête des Vendanges », p.12-13
- Décembre : « Le Village de Noël », p.5-9
- Décembre : « Le tribunal administratif rejette la demande d'annulation du défrichement de la carrière du Centre », p.13
- Décembre : « Restaurer l'image du département », p.24
- Décembre : « Prix des écoles fleuries », p.25

---

## L'accessibilité des personnes handicapées

---

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, demande la prise en compte de tous les handicaps, non seulement moteurs, mais aussi sensoriels (visuels et auditifs), cognitifs et psychiques, et de toutes les difficultés liées au déplacement. Elle conduit ainsi à repenser l'intégralité de la chaîne de déplacement qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité.

### **Repenser la voirie**

Dans ce cadre, la Ville a notamment commandé en juillet 2008 une étude sur l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapés moteurs et déficients visuels, pour un montant total de 26 500 € HT. La politique innovante de Gagny en matière d'accessibilité sera primée l'année suivante, récompense des mesures concrètes prises depuis plusieurs années.

### **La gare de Gagny en pointe**

En jour de semaine, quelques 6 300 personnes prennent le train en gare de Gagny. Deux ans de travaux ont permis de transformer l'ancienne gare, vétuste et peu pratique, en un lieu agréable à vivre et fonctionnel, inauguré le 19 novembre 2008. Les guichets, le hall, les circulations, l'ambiance lumineuse, tout a été repensé. Un parc à vélos couvert a été créé ainsi qu'une boutique mixte (presse, cafétéria, épicerie).

Le projet a été l'occasion d'un travail approfondi sur le handicap et l'accessibilité. Grâce à une démarche pionnière, la gare de Gagny est désormais un « site démonstrateur » de l'accessibilité des gares franciliennes aux personnes à mobilité réduite (PMR). Elle a en effet été équipée de tous les équipements de mise en accessibilité existants prévus par la législation ou recommandés par les directives européennes : porte automatique, ascenseurs, sas permettant le passage des tourniquets de contrôle des billets par les fauteuils roulants, bandes d'éveil de vigilance au bord des quais, etc.

Mais elle a en outre bénéficié d'équipements complémentaires existants sur le marché (borne d'alarme à faible hauteur, automate de vente surbaissé) ainsi que de prototypes expérimentaux (plan relief de la gare et du quartier, bandes de guidage au sol, balises sonores pour l'orientation des personnes non ou mal voyantes). Ces derniers ont été implantés par Transilien SNCF, afin de permettre leur évaluation par l'ensemble des acteurs du monde du handicap, avant leur déploiement éventuel dans d'autres gares franciliennes.

La gare de Gagny est donc aujourd'hui la gare témoin des aménagements en faveur de l'accessibilité des réseaux de transport ferroviaire. Elle fait partie des 266 gares du réseau train et RER définies comme prioritaires dans le cadre du schéma directeur de l'accessibilité piloté par le STIF.

La rénovation de la gare a coûté 2,6 millions d'euros au total, financés par la Région Ile-de-France, la SNCF et le STIF, dont 56% dédiés aux aménagements PMR. Les maîtres d'ouvrage ont été Transilien SNCF et Réseau Ferré de France (RFF).

Des travaux sont en cours à la gare du Chénay pour en améliorer l'accessibilité.

- Sujets traités dans *Gagny Magazine* en 2008 :
  - Janvier : « Conseil municipal du 19 décembre - Reconstruction du centre de loisirs Les Cigales », p.11
  - Février : « Un accueil new-look au TMG », p.9
  - Février : « Construction d'un club house de football », p.11
  - Février : « Reconstruction du centre de loisirs Les Cigales », p.13
  - Mai : « Conseil municipal du 14 avril - Mise aux normes des arrêts de bus pour les handicapés », p.9
  - Septembre : « Un nouveau club house de football », p.10
  - Septembre : « Reconstruction du centre de loisirs Les Cigales », p.11
  - Septembre : « Info route », p.24
  - Décembre : « La nouvelle gare de Gagny : pionnière pour l'accessibilité des personnes handicapées », p.14
  - Décembre : « Inauguration de l'espace associatif Louis Moulin », p.15